

Réf: Dossier 447538

Avis de constitution

SOCIETE « PHARMACIE VILLENEUVE »

Siège ABIDJAN ADJAME-BINGERVILLE , CARREFOUR
ANAN,FACE STATION SHELL, LOT 1016, ILOT 86., Lot
1016, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/09/2025 reçus par Me KOSSONOU YAWA MÉLANIE, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE VILLENEUVE »

Objet : La société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Vente de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, phytothérapeutiques, vétérinaires.

La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Et généralement, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME-BINGERVILLE , CARREFOUR
ANAN,FACE STATION SHELL, LOT 1016, ILOT 86., Lot
1016, Ilot 86

Dirigeant(s) Mme BELLA KEMOLEDE ANNE-MARIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10648 du 21/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64211/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

